

LA FIN DU FINANCEMENT À LA MISSION DES CJE, signifie la fin des CJE à court terme!

Qui est Martine Morissette

- À la barre du 1^{er} CJE à voir le jour au Québec (depuis 1987)
- Membre fondatrice du Réseau des CJE du Québec (1996)
- Membre fondatrice du Collectif autonome des CJE du Québec (2007)
- Coprésidente et fondatrice du Collectif international des CJE sans frontières (depuis 2012)
- Grande citoyenne de la ville de Gatineau (2009)
- Récipiendaire, au nom du CJE de l'Outaouais, du Grand Prix québécois de la Qualité¹ (2014)



Réflexion partagée auprès de l'ensemble des dirigeants des CJE et des décideurs du Québec

par *Martine Morissette*,
dg du CJE de l'Outaouais

Vous pouvez rejoindre l'auteur aux coordonnées suivantes :
martinemorissette@cjeo.qc.ca
819 561-7712, poste 100

L'histoire se répète

À ce jour, les 110 CJE du Québec accueillent tous les jeunes adultes, quel que soit leur statut social, économique, ethnique ou religieux. Aucune discrimination n'est appliquée en lien avec un programme, une stratégie ou une mesure de l'État!

COMMENT? Grâce à un financement accordé pour réaliser sa mission!

Il y a vingt ans, en octobre 1994, la directrice générale du CJE de l'Outaouais, Martine Morissette avec son personnel, les membres du conseil d'administration et la communauté de Gatineau ont mené une lutte serrée envers le gouvernement fédéral qui venait d'imposer de nouveaux critères d'admission pour la clientèle. Dorénavant, seuls les prestataires de l'assurance-chômage auraient accès aux services du CJE. L'ambition du gouvernement était de réduire les coûts de sa caisse d'assurance-chômage. Aujourd'hui (2014), les CJE du Québec se retrouvent dans la même situation, mais avec le gouvernement du Québec.

Sauvé in extremis

On est en 1995. Séduit et impressionné par l'approche du CJE de l'Outaouais, le premier ministre de l'époque, monsieur Jacques Parizeau, accorde un financement pour la mission au CJE de l'Outaouais, ainsi qu'à chaque CJE qui verrait le jour, appuyé par sa communauté et animé par son député. De cette mobilisation outaouaise, et sans précédent, sont nés 110 CJE, implantés sur tous les territoires du Québec. Une véritable innovation sociale est mise en place pour faire autrement avec la jeunesse du Québec!

¹ Les Grands Prix québécois de la qualité du gouvernement du Québec sont les plus hautes distinctions québécoises reconnaissant les efforts des entreprises et des organismes qui se démarquent par la qualité de leur gestion et par leur performance globale.

Depuis...

Lorsque monsieur Jean Charest devient premier ministre en 2003, il s'engage à maintenir le rôle précieux des CJE. Il s'affiche comme le « fan numéro 1 » des CJE. Cet engagement permet aux CJE de continuer à réaliser leurs projets, de mettre en œuvre des initiatives pour bien répondre aux besoins des jeunes adultes en constante évolution. Ces deux gouvernements, qui se sont relayés, n'ont cessé de croire en la mission des CJE, à leur efficacité et à l'importance de leur impact dans leur communauté.

Il existe aujourd'hui 110 CJE sur le territoire québécois, ainsi que 7 CJE ailleurs dans le monde, inspiré par le modèle québécois. Plus de 60 000 jeunes adultes y reçoivent des services chaque année. Quelle démonstration éloquent de la capacité des CJE à répondre aux besoins des jeunes adultes et quelle belle preuve de leur pertinence! Le Québec a vraiment de quoi être fier de ses CJE, dont l'action favorise l'épanouissement, la vitalité, le dynamisme et la prospérité des régions.

La stratégie québécoise : un financement à la mission!

Un des objectifs poursuivis par le financement à la mission est qu'il vient détourner, si nécessaire, les critères rigides de certaines mesures et programmes de l'État qui font en sorte d'exclure des milliers de jeunes adultes. Les CJE deviennent alors une sorte de régulateur, de justice sociale et de mécanisme d'inclusion pour tous les jeunes du Québec. Si un jeune ne peut se qualifier dans un programme quelconque, tant pis, il peut recevoir gratuitement, et sans aucune discrimination, l'appui et les conseils des intervenants du CJE, obtenir une panoplie d'outils pour l'appuyer dans sa démarche d'insertion sociale et économique, développer son propre plan « B » et rester dans l'action! Les CJE viennent alors répondre à des vices de procédures et à des trous de service.

Les CJE du Québec sont privilégiés d'avoir obtenu l'appui du gouvernement du Québec au fil des ans. À ce titre, ils doivent continuer à mériter sa confiance, demeurer « in », innover et s'adapter constamment, faire plus et différemment! Les CJE peuvent certainement contribuer à l'atteinte des objectifs de l'État. Répartis sur tout le territoire du Québec, avec plus de 20 ans d'expertise jeunesse et des infrastructures qui fonctionnent et bien connues par les jeunes adultes, ils peuvent être un outil puissant pour l'État québécois.

Aucun service de l'État ne peut rejoindre la jeunesse avec autant d'efficacité

Les CJE sont accessibles et proposent une offre de service adaptée aux besoins de leurs jeunes adultes et de leur territoire. Ils sont là parce que les programmes de l'État ont la réputation d'avoir plusieurs contraintes et exigences qui excluent bon nombre d'entre eux. Les CJE rejoignent des milliers de jeunes adultes qui ne sont pas toujours sur le radar des institutions publiques.

Tout jeune adulte est en droit d'avancer dans la vie, de faire des choix éclairés et d'avoir de l'ambition. Le CJE propose des solutions et devient, pour le jeune adulte, un grand allié, le complice de son succès! C'est la raison première pour laquelle les CJE ont été créés!

En plus de rejoindre les jeunes du Québec, les CJE se distinguent des institutions publiques par leur capacité d'agir et de se mouler à la réalité de leur territoire. Il est très différent de vivre en

milieu rural ou en milieu urbain. La réalité économique et la nature du marché du travail peuvent varier considérablement.

En siégeant aux diverses tables locales ou régionales, ils sont une courroie d'information et une source d'influence constructive. Ainsi, en travaillant en partenariat et en complémentarité avec les organismes et les institutions de leur communauté, les CJE proposent à leurs milieux respectifs, un plan d'action sur mesure qui met à contribution un ensemble d'acteurs clés.

Les CJE ont la confiance des jeunes adultes du Québec

Les 110 Carrefours jeunesse emploi du Québec ont une mission unique, reconnue par l'OCDE et enviée par plusieurs pays en Amérique du Sud et en Afrique. Cette mission se traduit par un accueil convivial, chaleureux, non menaçant, structuré et non discriminatoire. Les CJE sont des organismes communautaires très populaires pour la jeunesse du Québec! Plus de 60 000 jeunes adultes les fréquentent par année.

Les CJE ont des résultats remarquables. Rendre des comptes est une pratique régulière pour les CJE. Conseil d'administration, assemblée générale et protocoles d'entente avec les différents ministères sont quelques exemples qui démontrent leur rigueur à rendre compte de leurs actions et de leurs résultats.

Toutefois, les résultats ne se mesurent pas toujours avec la calculette d'un banquier. Il faut ne pas négliger l'impact de l'intervenant du CJE sur la vie d'un jeune adulte, sur le désarroi que vivent plusieurs et qui affecte leur santé mentale, sur le suicide évité parce que le CJE est arrivé au bon moment dans sa vie, sur l'achèvement d'un projet avec brio, alors que l'échec est trop souvent la norme, sur le retour à l'école avec succès plutôt qu'un décrochage qui le suivra toute sa vie, sur la réalisation d'un projet stimulant à l'international, plutôt que de lancer la serviette! Que dire de tous les autres jeunes qui, d'un emploi à l'autre, comptent sur leur CJE!

La mission non comprise et des résultats peu reconnus

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale veut procéder à une prise de contrôle intégral de la mission des CJE. Cette décision a été prise sans aucune consultation auprès des CJE. Il faut aller sur la campagne Facebook, *Mon CJE, j'y tiens* pour voir le tollé général d'indignation de la part des jeunes adultes, des intervenants et des partenaires, soulevé par cette décision.

On ne peut que constater que lors de la « séance d'interpellation » (7 novembre 2014) de deux heures à l'Assemblée nationale, le manque de connaissance et de reconnaissance sur l'impact réel des CJE dans leur communauté et auprès des milliers de jeunes adultes qui y sont accueillis. Il y va de même du manque de connaissance et de reconnaissance concernant toutes les initiatives portées par les CJE pour développer l'employabilité des jeunes adultes et de leur donner confiance dans la réalisation de leurs petits ou grands projets pour les mettre sur la route de leur insertion sociale et économique.

Des CJE au service des Centres locaux d'emploi

La stratégie du gouvernement est de rediriger le financement accordé à ce jour à la mission des CJE du Québec vers les Centres locaux d'emploi. Il s'agit d'une somme de 45 millions afin que ceux-ci déterminent qui aura droit aux services des CJE, selon leurs priorités administratives. Pour ce faire, les Centres locaux d'emploi vont évaluer l'admissibilité des jeunes adultes au CJE à l'aide d'un *indice d'employabilité*. Puis, faire un triage et selon l'état du jeune adulte et de ses

besoins appelés par le ministre « la profondeur de l'intervention », on lui remettra un CP 12, c'est-à-dire un numéro, une réquisition qui autorise le jeune à avoir les services de son CJE.

Un jeune adulte, un numéro, une réquisition

Le Centre local d'emploi procédera à l'achat d'un service pour ses jeunes clients auprès d'un CJE. Chaque jeune adulte aura alors en main son numéro, sa réquisition pour se présenter à son CJE. Une approche peu compatible à la dynamique des jeunes adultes. De quoi en faire fuir des milliers.

Comme le gouvernement souhaite réduire rapidement les dépenses consacrées à l'aide sociale, ce sont les prestataires qui seront visés. Les coûts engendrés concernant *les 16 et 17 ans, les jeunes adultes sans revenus, les personnes immigrantes ne se qualifiant pas à l'aide sociale, les jeunes à statut d'emploi précaire, les jeunes entrepreneurs potentiels, tous ceux à la recherche de réponses concernant leur retour à l'école*, ont moins d'importance pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ils ne sont pas une dépense directe. Alors que la majorité de ces jeunes qui fréquentent les CJE seront exclus à partir du 1^{er} avril 2015.

Où iront-ils?

Selon le ministre, tous les jeunes pourront utiliser les services des Centres locaux d'emploi. Petits détails : le gouvernement ne cesse de couper dans les ressources humaines des Centres locaux d'emploi, elles sont au minimum. Très engagé, leur personnel est à bout de souffle. Les attentes de service sont longues. Les Centres locaux d'emploi n'arrivent pas à référer la clientèle prestataire selon les ententes de service déjà existantes avec leurs ressources externes, les organismes en employabilité. La référence en provenance des Centres locaux d'emploi est en moyenne de 15 %. On apprend aussi qu'avec le projet de loi 15, plus de 60 Centres locaux d'emploi seront fermés sur le territoire du Québec.

Les jeunes adultes du Québec seront mis en attente et se décourageront. Toutes nos communautés souffriront des effets du manque d'appui accordé à notre jeunesse. Au Québec, ce sont plus de 40 000 jeunes adultes qui seront exclus des CJE parce qu'ils ne répondront pas aux critères administratifs : c'est-à-dire être prestataires de l'État.

La comptabilité brute et sans vision ne peut pas l'emporter sur la solidarité sociale

Le gouvernement du Québec a choisi de troquer l'approche communautaire des CJE pour une approche technocratique, afin de contrôler et de normaliser leurs pratiques pour les transformer en sous-traitants des services publics de l'État.

Une carte tarif commerciale et comptable pour intervenir auprès des jeunes du Québec, voilà le nouveau mode de gestion proposé par le ministère. Les CJE seront confinés à offrir des services exclusifs aux jeunes adultes référés par les Centres locaux d'emploi en priorisant les prestataires et en mettant de côté un nombre important de profils de jeunes adultes qui ne seront pas priorisés par les Centres locaux d'emploi. Voici quelques exemples des coûts d'achats qui seront accordés à chaque sous-traitant qu'est devenu un CJE :

Catégorie – Groupe 1

Un soutien de base

De 27 \$ à 114 \$

Catégorie – Groupe 2

Un service à la carte

De 163 \$ à 430 \$

Catégorie – Groupe 3

Une démarche d'orientation scolaire et professionnelle – incluant les tests psychométriques

De 414 \$ à 773 \$

Catégorie – Groupe 4

Un soutien structuré de recherche d'emploi – 21 heures d'intervention sur place

De 490 à 801 \$

Catégorie – Groupe 5

Un club de recherche d'emploi – 90 heures d'intervention sur place

De 1089 \$ à 1629 \$

Catégorie – Groupe 6, 7, 8

Pour des services très spécialisés

...

Un environnement contraignant et peu propice à l'action communautaire

Voilà que le regard des intervenants sera empreint d'une horloge pour marquer la durée de l'intervention, d'une calculette de comptable afin de respecter la carte de tarification et d'un programme d'achats de service selon une durée prédéterminée divisée en 8 catégories de produits distincts (groupes). Pour réaliser les objectifs financiers, les CJE seront contraints à un volume extrême. Et ce, sans égard à ce que le CJE soit issu d'une petite communauté ou d'un grand centre urbain. Pour plusieurs CJE, l'enveloppe financière accordée à ce jour (pour la mission) sera impossible à maintenir en achat de service.

Les jeunes devront « fitter » dans l'une ou l'autre des catégories avec des temps précis d'intervention. Le volume clientèle sera nécessaire pour rentabiliser le tout! Un véritable modèle tout à fait inadéquat pour les CJE pour les diverses localités du Québec.

Aux CJE d'aller ailleurs pour le financement de leur mission!

Le ministre Blais se fait encourageant. Il confirme que les CJE pourront toujours continuer de développer des initiatives, des projets sur mesure pour les jeunes adultes, demeurer ouverts à l'ensemble de la jeunesse tout en ne pouvant plus compter sur un financement accordé à leur mission.

Le ministre Blais invite les CJE à aller ailleurs pour leur financement de mission, à se tourner vers d'autres partenaires. Allons faire un tour rapide des partenaires potentiels :

- ✓ *Pourquoi ne pas compter sur les Agences de santé et des services sociaux? Elles n'ont plus d'oxygène et leurs propres groupes communautaires souffrent de sous-financement chronique.*
- ✓ *Allons voir du côté de l'éducation, là les bureaux régionaux sont fermés depuis le mois d'août dernier.*
- ✓ *Du côté du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), les employés sont en train de faire leurs boîtes. Les bureaux des régions déménagent vers les grands centres en mars 2015.*
- ✓ *Quant aux Centres locaux de développement (CLD), ils seront disparus pour le 1^{er} janvier 2015.*

Tous les espoirs sont fondés...

- ✓ *Allons donc voir du côté des Conférences régionales des élus, où siègent tous nos députés québécois. Hélas, il n'y aura plus d'écoute... leur arrêt de mort a été signé!*

Aller ailleurs... mais ailleurs, il n'y en aura plus puisque le gouvernement est en train de sabrer dans tous les leviers des régions, dont les CJE.

Terminé la possibilité d'accueillir tous les jeunes par la simple question « Qu'est-ce que je peux faire pour toi aujourd'hui? » Le gouvernement du Québec met en berne l'offre de service à sa jeunesse, il leur ferme l'accès à leur CJE et les invite à faire du porte-à-porte pour obtenir aide et conseils. Tout le contraire de ce qui a fait l'excellente réputation des CJE et leur renommée auprès de la jeunesse québécoise et qui fait aussi l'envie de bien des pays dans le monde.

Une recommandation qui fait du sens!

Voilà qu'aujourd'hui, nous risquons d'assister à une rupture de l'engagement du gouvernement du Québec et de son premier ministre, le responsable de la jeunesse et des CJE, dont l'histoire est pourtant remarquable. Tout a été bâti en mettant les jeunes adultes en avant-plan et en les accueillant dans toute leur diversité – en faisant preuve de vision, d'innovation et de souplesse, en mettant à profit le vaste bassin de compétences et une grande connaissance des jeunes adultes, en comptant sur le soutien indéfectible de toute une communauté ayant foi en la mission des CJE, et en visant toujours l'excellence – voilà que tout cela est menacé.

Pour toutes ces raisons, nous faisons une proposition au premier ministre du Québec :

CONSIDÉRANT qu'aucune économie financière n'est envisagée. Le fonds de 45 M consacré au financement à la mission des CJE provient de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, signé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. L'argent est réservé et le gouvernement a des obligations : donc, aucune économie à faire de ce côté-là puisqu'il n'est pas question de coupure à court terme, mais de modalités administratives.

CONSIDÉRANT la création d'un véritable chaos sur le terrain par la désorganisation des services à la jeunesse. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale veut mettre le nouveau modèle en place d'ici le 1^{er} avril 2015. Cela donne moins de 3 mois de préparation pour faire un virage radical, autant pour les CJE que les Centres locaux d'emploi.

CONSIDÉRANT la difficulté actuelle des Centres locaux d'emploi de référer sa propre clientèle. Comment feront-ils pour faire face à l'arrivée massive de jeunes adultes en quête de service, surtout dans un contexte de réduction de personnel et de fermetures de Centres locaux d'emploi? Selon une estimation réaliste, cela représente plus de 40 000 jeunes du Québec qui resteront sur le carreau.

CONSIDÉRANT les coûts sociaux qui sont à prévoir. Devant des listes d'attente insurmontable, les jeunes se retrouveront à risque d'échec, à risque d'abandon, à risque de retourner dans la rue, à risque de lancer la serviette et de compromettre leur avenir. Tout cela a un coût pour l'État! Sans compter que, sans revenus, ils n'auront d'autres choix que de s'inscrire à l'aide sociale pour avoir de l'aide.

CONSIDÉRANT que les objectifs de création d'emploi du gouvernement ne sont pas au rendez-vous (il s'est perdu plus de 82 000 emplois au Québec) et que cela risque

d'affecter les projections optimistes d'Emploi-Québec pour 2013-2017. Il faut savoir que le taux de chômage des jeunes est toujours plus élevé que celui de la population en général (10,3 % chez les jeunes de moins de 29 ans). Comment, alors, des jeunes mal informés et mal préparés pourront se positionner pour combler les postes disponibles?

La mission des CJE est plus que jamais d'une importance capitale, tant sur le plan du raccrochage scolaire, de l'intégration en emploi, de la création d'emploi ou du soutien à l'entrepreneuriat, toutes des priorités de l'État. Pourtant, le gouvernement a déjà à son service une flotte de 110 CJE, réelle pépinière d'innovation et de créativité, qui ne demande pas mieux que de l'épauler dans son ambition d'assainir les finances du Québec.

IL EST PROPOSÉ QUE CHAQUE CJE DU QUÉBEC :

- Signifie à sa direction régionale d'Emploi-Québec sa volonté de maintenir un partenariat avec le Ministère pour ne pas compromettre une offre de service aux jeunes adultes de son territoire et assurer un minimum de continuité;
- Écrive au premier ministre du Québec et l'interpelle dans sa sagesse et avec tout son sens des responsabilités envers la jeunesse québécoise pour lui demander qu'il nous accorde un temps pour évaluer l'impact de la fin du financement à la mission et de l'universalité de la clientèle jeunesse;

- un moratoire de 15 mois est nécessaire -

- Informe le ou les députés de son territoire de sa démarche et documente l'impact causé aux jeunes citoyens du comté;
- Poursuive la mobilisation locale et nationale.

Martine Morissette

Directrice générale

Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

819 561-7712, poste 100

martinemorissette@cjeo.qc.ca